

ARCOHIPPEL

Journal du Forum Civique Européen

SYRIE

15th Garden: Appel pour la Syrie

15th Garden est un réseau pour la souveraineté alimentaire pour tout le monde en Syrie – issu de la révolution syrienne de 2011. A travers le réseau, des jardiniers et paysans syriens et non-syriens peuvent construire une relation de solidarité directe. En outre, 15th Garden essaie de s'unir au mouvement global des petits paysans.

L'accès à la nourriture continue d'être utilisé comme une arme contre la population civile syrienne, et la situation des réfugiés dans les pays voisins est tout sauf sûre. A travers leur contribution, les paysans alliés des pays voisins prennent la parole pour la souveraineté alimentaire en Syrie.

Des paysans d'Afrin, d'Idlib, de Daara et de nombreuses autres régions de Syrie se sont organisés autour de 15th Garden: ils n'approvisionnent pas seulement la population locale et les réfugiés de l'intérieur, mais s'efforcent également de reconstruire un système agricole, qui s'est effondré en même temps que la chute de l'Etat central, pour mener leur vie dans la dignité.

Depuis des années, ils sont exposés à une violence massive, avec le siège prolongé du régime syrien, comme dans la Ghouta orientale où 400.000 personnes sont maintenues affamées à cause des bombardements du régime, de la Russie, et de la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis. Parallèlement, la Turquie veut empêcher un rapprochement des régions kurdes autonomes du nord de la Syrie; c'est pourquoi elle prépare une offensive sur Afrin, une région qui abrite beaucoup de réfugiés de l'intérieur et qui est restée largement épargnée par les destructions de ces sept dernières années.

Depuis fin décembre, la région d'Idlib, au nord-ouest de la Syrie, est bombardée intensément par l'aviation de l'armée syrienne et russe, en même temps que les troupes du régime arrivent de l'Est. Cela alors même qu'Idlib



John Chamberlain, Buoy Crazy, 1992

est une «zone de désescalade» dont la Russie s'est portée garante de la sécurité, comme négocié sous l'égide de l'ONU lors des pourparlers d'Astana en 2017.

Après les attaques, 210.000 personnes ont fui en direction du nord, selon les chiffres de l'ONU. La moitié d'entre eux fuient pour la seconde fois: des milliers de gens ont été contraints de fuir la ville d'Alep l'année dernière. Comme à Alep en 2016, le scénario se répète à Idlib: les infrastructures civiles et autogérées sont ciblées et détruites et les gens fuyant en direction de la Turquie sont attaqués.

Les dons du *Samensonntag* 2017 (dimanche des graines) sont allés à Idlib: plusieurs villages y pratiquent une agriculture collective écologique et depuis la fin de l'année dernière, une ancienne variété de blé syrien est enfin à nouveau

cultivée. Dans les deux mois qui viennent, deux boulangeries autogérées doivent être construites, qui vont fournir en pain les villages des environs. C'est avec fierté et dignité que nous avons reçu des images nous permettant de prendre part au développement des projets sur place. Ces dernières semaines, nous pouvons voir souvent les nuages de fumées des bombardements à l'arrière-plan.

C'est seulement la semaine dernière que la banque de semences du village a été touchée. Il y a quatre jours l'armée du régime et ses alliés étaient à 7 km de là, le jour d'après plus qu'à 4 km. Le lendemain, la majeure partie des habitants a fui, seule une partie des paysans est restée, en proie aux bombardements jour et nuit.

Une chose doit être claire: c'est loin d'être la phase finale en Syrie.

AZB4001 Basel
Europäisches BürgerInnen Forum, 4001 Basel

La paix en Syrie ne sera pas construite avec la reconquête militaire, la destruction de la société civile et de ses structures autogérées. La tyrannie n'apporte pas la paix, les Syriens veulent toujours la liberté!

Que pouvons-nous faire?

- Solidarité avec toutes les personnes en Syrie: les expériences de démocratie de tous les territoires ne doivent pas être montées les unes contre les autres
- Restez informé·es et informez les autres: c'est la seule manière de faire entendre la voix des assiégés dans la Ghouta orientale ou à Afrin, et de la renforcer! (infos sur <www.ghouta.com>)
- Organisez des soirées d'infos, écrivez des articles pour vos journaux locaux et exigez des journalistes qu'ils-elles écrivent en solidarité avec la Syrie.
- Allez dans les rues et soutenez les manifestations organisées par des Syriens
- Brisez le siège avec des messages de solidarité pour les gens de la Ghouta, d'Idlib et d'Afrin (adressez-les à : [15thgarden\(chez\)riseup.net](mailto:15thgarden(chez)riseup.net))
- Soyez créatifs et organisez-vous: ne laissez pas tomber les gens en Syrie!

15th Garden - Berlin

Bure, la nouvelle bataille du nucléaire

Alors que l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes vient d'être abandonné grâce à une résistance acharnée, un autre projet va se retrouver très prochainement sur le devant de la scène. Le centre d'enfouissement de déchets radioactifs à Bure concentre tous les critères des grands projets inutiles et imposés. Sur place, la lutte, vieille de plus de 20 ans, s'organise et se renforce. Bure risque de devenir la nouvelle épine dans le pied du gouvernement.

Aux confins de la Meuse, dans l'est de la France, l'Etat et la filière nucléaire projettent d'enfouir à 500 mètres sous terre les rebuts toxiques de notre modernité, des déchets radioactifs pour 100.000 ans dont l'industrie atomique ne sait que faire.

En 40 ans, cette filière mortifère, qui se vantait d'être propre, a créé un problème insoluble. Ses déchets s'entassent et menacent de contaminer de manière irrémédiable nos territoires. Après avoir imaginé les envoyer dans l'Espace ou sur la Lune, les nucléocrates veulent désormais créer un caveau en béton armé pour enfouir ces déchets loin des yeux et loin du cœur dans une région rurale et paupérisée.

Mais que l'on ne s'y trompe pas, ce projet démentiel – un coût estimé à plus de 35 milliards d'euros, un chantier qui durera 130 ans, un réseau de galeries de 260 km – est une pure folie. Comment pourrions-nous garantir la pérennité d'une construction humaine au-delà de

quelques milliers d'années? Comment prévenir la contamination des nappes phréatiques, les incendies, les microséismes, les rejets de gaz? Comment avertir les civilisations futures qui n'auront sans doute pas les mêmes modes de communication?

Un outil marketing pour pérenniser la filière

Même l'Autorité de Sécurité Nucléaire, le gendarme de l'atome, pourtant très proche de la filière, a récemment pointé les dangers liés à l'enfouissement en profondeur des déchets radioactifs. Bure a tout pour devenir un Tchernobyl souterrain. Les projets similaires dans le monde ont connu des déboires conséquents. Aux Etats-Unis, le WIPP (Waste Isolation Pilot Plant) accueille depuis 1999 dans le désert du Nouveau-Mexique les déchets du programme d'armement nucléaire. Après 15 ans de fonctionnement, un fût a éclaté et libéré de la radioactivité en surface. Les travaux coûteront au moins 2 milliards d'euros. A Asse, en Allemagne, le site de stockage creusé au fond d'une ancienne mine de sel dans les années 1970 s'est transformé en gigantesque saumure radioactive suite à des infiltrations d'eau. Alors que les galeries menacent de s'effondrer, et que la contamination des nappes souterraines à moyen terme est désormais inévitable, les autorités s'arrachent les cheveux pour savoir s'il vaut mieux extraire les colis ou sceller le site.

Malgré ces accidents, la filière nucléaire française s'entête. Car à Bure, le projet d'enfouissement des déchets radioactifs – au nom chantant «CIGEO» – sert surtout de prétexte. Il donne l'illusion que l'industrie atomique possède une solution pour ses déchets. Il évacue le problème sous 500 mètres de déni et de mensonge pour continuer à marteler sa propagande polémique: «Notre énergie est propre, abondante et peu chère, nous pouvons continuer à en produire!». D'ailleurs, 40% des déchets que

CIGEO a l'intention de stocker ne sont pas encore créés. CIGEO n'est qu'une vitrine, un outil marketing pour pérenniser cette filière criminelle.

Le choix d'un territoire abandonné

L'Etat cherche depuis la fin des années 1980 un site pour l'enfouissement de ces déchets. Il prospecte d'abord dans l'ouest de la France mais doit faire face à une fronde populaire qui oblige l'Andra, l'Agence nationale pour la gestion de déchets nucléaires, en charge du projet, à renoncer et revenir la tête basse à Paris. Dès les premiers forages, la population de l'ouest de la France se révolte. Il faut imaginer des manifestations avec des centaines de tracteurs aux vitres blindées pour résister aux grenades lacrymogènes lancées par les gendarmes, des dizaines de milliers de personnes dans la rue dont plusieurs brûlent leur carte électorale, des défilés de chasseurs et de paysans armés de leur fusil, des actions coups de poings et des sabotages... L'Etat cède et décide de revoir sa stratégie pour acheter le consentement des populations. Dans une phrase restée fameuse, le rapport Rouvillois écrit en 1989, résume les enjeux avec un grand cynisme: «Il apparaît de plus en plus que [pour le projet de site d'enfouissement] la contrainte principale est la capacité de la population à accepter le principe de stockage, beaucoup plus que les avantages techniques relatifs des différents types de sols (granite, schiste, argile, sel).»

Au début des années 1990, le gouvernement choisit la Meuse avec l'aide d'élus locaux véreux comme Gérard Longuet – un ancien d'extrême droite, pro-Algérie française. Le gouvernement de l'époque fait passer le site d'enfouissement pour un «laboratoire scientifique» car il est plus difficile de lutter contre la recherche que contre une poubelle. Il crée également une enveloppe financière pour accompagner le projet. Près de 800 millions d'euros seront ainsi distribués aux départements de la Meuse et de la Haute-Marne, aux communes avoisinantes pour refaire les trottoirs, les façades des maisons ou acheter de beaux lampadaires. Les acteurs de la filière nucléaire achètent ainsi les consciences et le robinet atomique continue d'arroser la région chaque année.

La fabrique du consentement

Le fait qu'il y ait 6 habitants au kilomètre carré arrange bien l'Andra, la résistance y est plus difficile. La Meuse est un territoire désertifié marqué par le fatalisme et la violence de deux guerres mondia-

les. L'exode rural a été massif.

Lors d'une rencontre avec le Premier ministre Lionel Jospin au début des années 2000, un élu opposé au projet CIGEO avait eu une conversation surréaliste avec un technocrate du gouvernement. «La conseillère nous dit d'emblée: "Je connais vos arguments et vous avez raison. Mais le projet doit se faire. Mettez-nous 10.000 personnes dans la rue et là on pourra peut-être commencer à discuter". On est atterré: «Mais comment voulez-vous que l'on mobilise autant dans la Meuse?»: "C'est bien pour ça que la Meuse a été choisie", nous répond-elle.»

Bure est un laboratoire pour la fabrique du consentement. L'Andra n'a eu que faire des procédures de consultation. Elle a construit son laboratoire au début des années 2000. En 2005, un premier débat public est lancé, il concluait à l'irresponsabilité du stockage en profondeur des déchets radioactifs et prônait à l'inverse un stockage en subsurface sur les sites de production. Une pétition de 55.000 signatures allait en ce sens. L'Etat l'a balayée d'un revers de la main et a préféré avancer comme un bulldozer.

L'Andra s'est peu à peu accaparé 3000 hectares – 1000 hectares de terres agricoles et 2000 hectares de forêts. Elle s'en sert de monnaie d'échange pour éviter les expropriations et se constituer un empire foncier qu'elle loue en bail précaire à des agriculteurs inféodés. Les prix de la terre ont doublé. Elle a aussi acheté des bois qu'elle gère discrètement.

Le domaine de Baudray, en Haute-Marne, est un petit joyau de 258 hectares qu'elle a acquis pour la modique somme d'1,6 million d'euros. L'agence y organise, une dizaine de fois par an, des parties de chasse VIP avec des invités triés sur le volet – des chefs d'entreprise, des fonctionnaires des services d'Etat, des élus ou de gros agriculteurs. Plusieurs bâtiments sur le site servent de lieux de repos et de «convivialité». Une manière de s'acheter les notables locaux.

Parallèlement, l'agence a aussi créé au sein de son laboratoire une salle d'exposition pour accueillir les enfants des alentours. Elle se présente aux écoles comme un «organisme culturel» et propose des expositions sur le nucléaire, «le tri sélectif des déchets radioactifs» ou sur l'archéologie, la géologie, les forêts. Tout est fait pour se rendre indispensable et préparer le terrain pour la future poubelle nucléaire.

Ranimer la flamme du mouvement antinucléaire

Pour l'instant, rappelons-le, il n'y a encore aucun déchet radioactif dans le sous-sol de Bure, seule-

Archipel

Mensuel bilingue (F/D)
édité par le
Forum Civique Européen

Mars 2018 - No 268

Prix du N°: 4 euros/7FrS

Abonnement annuel: 40 euros/60FrS

Commission paritaire N° AS 75136

ISSN 1247-8490

Directrices de Publication:

Joëlle Meunier, Constanze Warta

Imprimerie: Ropress, CH-8048 Zürich

Forum Civique Européen

Association loi de 1901

www.forumcivique.org

France:

St Hippolyte, F-04300 Limans

Tél.: 33 (0)4 92 73 05 98

fce_archipel@orange.fr

Suisse:

Boîte Postale 1848 CH-4001 Bâle

Tél.: 41 (0)61 262 01 11

ch@forumcivique.org

Autriche:

Lobnig 16

A-9135 Eisenkappel/ •elezna Kapla

Tél.: 43 (0)42 38/87 05

austria@civic-forum.org

Allemagne:

Ulenkrug, Dorfstr. 68

D-17159 Stubbendorf

Tél.: 49 (0) 39959 23881

ulenkrug@t-online.de

Ukraine:

vul. Borkanyuka 95

UA-90440 Nijné Sélichthché, Zakarpatia

ua@forumcivique.org



Franz Marc, *Figures au combat*, 1914

ment un laboratoire. Mais le calendrier se resserre dangereusement. En 2019, l'Andra devra déposer sa DAC – la Déclaration d'Autorisation de Création. La construction pourra ensuite débiter dès 2021 et les premiers trains de déchets arriveraient en 2030.

Face à un projet aussi titanesque, la résistance a manqué de prise pour le bloquer. Dans les années 2000, les manifestations de plusieurs milliers de personnes n'ont pas suffi à le stopper. Les pétitions et les campements festifs l'été devant le laboratoire non plus.

Les opposant·es avaient l'amère impression d'être des spectateurs impuissants, méprisés par les institutions. A partir de 2013, ils ont donc arrêté de jouer les bons élèves (les citoyens lanceurs d'alerte) et ils ont renoué avec la radicalité en boycottant le second débat public. Un camp anticapitaliste et anti-autoritaire est aussi organisé en 2015, rassemblant plus de 1000 personnes, proches des luttes de territoire comme la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et du mouvement autonome. Un regain éclot avec l'arrivée d'une nouvelle génération.

Mais le tournant et l'essor de la lutte vont vraiment arriver en juin 2016. A cette époque, l'Andra avait commencé à défricher sans autorisation le bois Lejuc situé juste au-dessus des futures galeries souterraines. Sept hectares de bois avaient été rasés illégalement pour faire des forages. La population a alors compris ce que représentait concrètement CIGEO. Pour s'implanter, la poubelle nucléaire allait détruire les derniers biens communs que partageaient les habitants de ce territoire, leur forêt où

ils font les affouages, se promènent, chassent, vivent.

Un acte de sabotage collectif et joyeux

Les opposant·es et les habitant·es ont donc décidé d'occuper le bois Lejuc, de virer les vigiles et les machines. Des premières cabanes ont été installées, avant que les opposant·es soient expulsé·es manu militari en juillet 2016 par deux cents gendarmes mobiles. Un mur «anti ZAD» a ensuite été bâti en lisière du bois pour les empêcher de revenir. Ce mur, long d'un kilomètre de long a finalement été abattu le 15 août 2016, lors d'une grosse manifestation. Les gendarmes mobiles avaient quitté le site car ils ne pouvaient défendre un mur et un défrichage jugés illégaux par le tribunal de grande instance de Barle-Duc le 1^{er} août 2016. La destruction du mur «de Bure de Merlin» fut une grande victoire du mouvement antinucléaire. Un sabotage collectif et joyeux de 600 personnes avec 1,6 million d'euros de dégâts. Cette action a ouvert à nouveau la forêt et lancé la seconde occupation qui tient toujours aujourd'hui.

Depuis août 2016, la forêt est occupée. Elle bloque physiquement les prochains travaux de la poubelle nucléaire. Elle sert aussi de point d'ancrage pour la lutte. Des vigiles ont été construites à vingt mètres de hauteur dans les arbres, des cabanes et des barricades au sol. Dans les villages alentours, des maisons ont également été achetées pour enraceriner la résistance. Habiter le territoire est vu comme un outil de lutte qui permet de mieux rencontrer les lo-

caux mais aussi de proposer un autre avenir, plus désirable qu'une poubelle nucléaire. Des projets maraîchers, une boulangerie ainsi qu'une épicerie sont en train de voir le jour. L'idée est de mêler la vie à la lutte, de développer des formes de vie plus autonomes, moins dépendantes du capitalisme et de la marchandisation. Un champ en friche acquis par l'Andra a été squatté, du blé et des légumes ont poussé pour nourrir le mouvement. Tout est à son balbutiement mais les racines pour que la lutte s'accroît sont là.

Il y a deux ans, dans la maison de la résistance, un vieux corps de ferme acquis par le Réseau Sortir du Nucléaire en 2004 au cœur du village de Bure, il n'y avait que deux permanents, maintenant plus d'une trentaine de personnes y vivent au quotidien, sans compter les maisons qui ont été achetées autour et les multiples cabanes qui peuplent la forêt. Combien serons-nous demain?

La menace de la répression

La lutte a réussi à articuler intelligemment différentes pratiques: elle assume des manifestations offensives – comme en février 2017 où 700 personnes ont attaqué l'Andra et détruit ses grilles, ou en août 2017 lorsque Robin a été blessé par une grenade offensive et a failli perdre son pied. Elle engage aussi une véritable guérilla juridique et multiplie les recours tout en jouant sur la visibilité médiatique pour faire connaître ce projet mortifère.

La répression est cependant féroce. Les condamnations pleuvent. En automne, Jean-Pierre Simon a été condamné à un mois de

prison avec sursis pour avoir simplement prêté son tracteur aux opposants, un camarade a aussi été condamné à 4 mois de prison avec sursis pour sabotage, un autre 1 mois de prison ferme pour rébellion. Un autre a été interdit de territoire mais a décidé de s'y soustraire.

Cinq lieux ont été perquisitionnés en septembre 2017 par deux cents gendarmes et les autorités veulent transformer les opposant·es en «association de malfaiteurs». En février 2018, deux opposants de plus de 60 ans seront aussi jugés pour la chute du mur. Par la pression policière et judiciaire, les autorités tentent d'étouffer et d'asphyxier la lutte. Mais des solidarités naissent et nous sommes de plus en plus nombreux.

Le bras de fer va se jouer dans les prochains mois, avec la menace d'une expulsion du bois. A nous d'être au rendez-vous pour mettre en échec la filière nucléaire sur ce projet mortifère.

Gaspard d'Allens*

* Auteur de *Bure, la bataille du nucléaire*, Gaspard d'Allens et Andrea Fuori, éd. Seuil-Reporterre, 160 p., 12.

Aux dernières nouvelles...

... nous avons appris qu'une opération policière de grande ampleur s'était déployée contre les opposant·es au projet de site d'enfouissement nucléaire de Bure la veille de la venue sur place du chef de cabinet du ministère de la Transition Ecologique. Près de 500 policiers ont expulsé les opposant·es du bois Lejuc et ont perquisitionné la Maison de la Résistance, faisant quelques blessé·es et arrêtant des opposant·es, les relâchant peu de temps après avec au moins trois convocations pour des procès qui auront lieu le 12 juin.

Suite à ces opérations policières, de nombreuses manifestations spontanées ont été organisées en France et au niveau international, rassemblant quelques milliers de personnes. Le syndicat des Avocats de France et les opposant·es ont déposé une plainte concernant le caractère illégal des opérations policières. Suite à cela, le mouvement d'opposition, dans l'ensemble de ces composantes qui représente un large spectre politique, a déclaré refuser jusqu'à nouvel ordre les concertations avec les pouvoirs publics, suite à ce qu'il les considèrent être une opération de force disproportionnée.

Depuis, une manifestation a été organisée le 3 mars ainsi qu'une réunion de la coordination des opposant·es au projet de l'ANDRA. Malgré l'interdiction de la manifestation par la Préfecture, plus de 500 personnes ont bravé le froid et se sont déclarées décidées à continuer la lutte contre ce grand projet mortifère.

Quand la France envahissait l'Afrique de l'Ouest

Asile, immigration, «crise migratoire»... A force d'évoquer ces termes à répétition dans les médias et dans les discussions politiques, insidieusement, un stéréotype mental se construit: l'Afrique s'apparente à la pauvreté et la guerre alors que l'Europe incarne paix et richesse. C'est pour cela que, fatalement, naîtrait la queue aux guichets d'entrée de tous les pays «de l'abondance» et de la «démocratie»...

Cette évidence, matraquée à longueur de journée par les médias, ne vient en réalité qu'en recouvrir une autre: bien avant qu'une bonne partie du monde ne se mette à rêver de s'enfuir vers la paix et les richesses de l'Occident, c'est avant tout ce dernier qui est parti piller, conquérir, exploiter et s'emparer des richesses de toute la planète. C'est tout particulièrement le cas de la France en Afrique de l'Ouest. Cela, nous le savons bien souvent instinctivement. Mais que connaissons-nous aujourd'hui de l'histoire de cette prédation coloniale?

L'histoire de France enseignée à l'école nous a longtemps bercés de toute une série d'images d'Epinal, suggérant toutes de manière implicite que les invasions coloniales du XIX^e siècle seraient avant tout le fruit de décisions quasiment «fortuites»: que ce soit la colonisation de l'Algérie en 1830, dont on nous explique que ce serait avant tout le résultat du «legs douloureux» du roi Charles X à l'histoire de France¹, de celle du Vietnam et de l'Indochine, le plus souvent associées aux opinions colonialistes de Jules Ferry ou, dans le cas du Sénégal et de l'Afri-

que de l'Ouest, des «rêves d'empire» de quelques militaires français tels que le général Faidherbe. Peu de choses sont dites en général sur les origines capitalistes de cette expansion coloniale.

Faidherbe, comme bien d'autres, ne fut pourtant au départ que l'exécutant d'un programme colonial élaboré par les milieux d'affaires, bien avant son arrivée au Sénégal: son programme fut avant tout, selon l'historien Yves Saint-Martin, «celui du commerce bordelais, appliqué selon les vœux du ministre, et grâce aux moyens qui lui furent fournis»².

L'imposition d'un nouvel ordre commercial

Dans un travail de référence sur la formation de la colonie du Sénégal, l'historien Roger Pasquier a montré comment le projet de colonisation de la France en Afrique de l'Ouest prit réellement forme au milieu du XIX^e siècle dans les chambres de commerce et les milieux d'affaires des grands ports de Bordeaux, Marseille ou Rouen, en réaction à la «crise» économique et sociale qui frappait alors le comptoir français de Saint-Louis du Sénégal³.

Entre 1840 et 1850, le comptoir de Saint-Louis fut en effet durement touché par la baisse importante des cours mondiaux de la gomme arabique, dont il était alors le principal port d'exportation vers le marché européen, suite au remplacement progressif de son usage dans l'industrie par celui de la «dextrine», un composé synthétique beaucoup plus économique, obtenu à partir de la féculé de pomme de terre⁴. De 1873 francs la tonne en 1845, le prix de la gomme passe à 861 francs en 1849, avant de descendre encore plus dans les années suivantes. En parallèle, les principales marchandises échangées contre la gomme, les tissus de coton appelés «pièces de Guinée», perdaient alors chaque fois un peu plus de valeur du fait de leur abondance sur les marchés, suite à l'industrialisation de leur production textile à Karikal, Madras et Pondichéry, en Inde, et dans les centres industriels français tels que Rouen, où on tentait d'en imiter le style⁵.

A Bordeaux, centre européen du marché de la gomme en Europe et principal port de réexportation des «pièces de Guinée», les récriminations se firent dès lors de plus en plus nombreuses contre les formes du commerce de la gomme pratiqué le long du fleuve Sénégal. Celui-ci était alors contrôlé, taxé et codifié par les émirats maures, qui organisaient chaque année les «escales» commerciales où se retrouvaient les intermédiaires créoles de Saint-Louis et les caravanes nomades, venues y troquer la gomme arabique récoltée par leurs esclaves contre des marchandises européennes.

Tandis qu'en Algérie, à la même époque, les troupes françaises menaient une guerre de dévastation contre les tribus arabes, les milieux d'affaires commencèrent à percevoir le contrôle commercial exercé par les émirats maures sur le fleuve

Sénégal comme constituant un obstacle de plus en plus insupportable pour leurs intérêts. A l'exemple de la politique alors appliquée par l'Angleterre un peu partout sur le globe, il fallait selon eux défendre et imposer la «liberté de commerce», c'est-à-dire concrètement la présence permanente de leurs agents commerciaux à des points fixes le long du fleuve, d'où ceux-ci pourraient aller démarcher directement les villages des alentours et les tribus nomades. A la fin des années 1840, la maison de commerce bordelaise Maurel et Prom entreprend ainsi toute une campagne de lobbying auprès du Ministère de la marine et des colonies, où siègent des notables de leur ville, afin que lui soit accordée l'autorisation de construire des entrepôts permanents à différentes escales du fleuve. Mais il fallait évidemment que ceux-ci puissent être protégés par des soldats et des garnisons françaises...

Les plans de conquête des grands négociants français

La construction de nouveaux forts militaires et le stationnement de canonnières à vapeur tout le long du fleuve devait également permettre, selon les négociants, de bloquer les expéditions militaires et

1. La conquête de l'Algérie sous la Restauration, en 1830, est souvent présentée comme «accidentelle», née de la volonté du régime monarchiste de la Restauration discrédité de se «racheter une gloire militaire» en envahissant l'Algérie. On mentionne très rarement l'existence d'importants comptoirs de commerce français en Algérie au XVIII^e siècle, à La Calle, à Bône et à Alger, et le fait que la menace de les voir passer sous le contrôle de l'Angleterre avait poussé Napoléon à envisager la conquête de l'Algérie dès 1808.

2. Yves Saint-Martin, *Le Sénégal sous le second Empire*, Ed. L'Harmattan, 1989

3. *Le Sénégal au milieu du XIX^e siècle. La crise économique et sociale*, Roger Pasquier, 1987, (disponible sur le site de la société française d'histoire de l'outre-mer). Bien qu'étant un colonialiste convaincu, l'auteur y décrit minutieusement les débats et décisions ayant été à l'origine de la fondation de la colonie.

4. Découverte accidentellement en Irlande en 1821 et baptisée «gomme britannique», les propriétés de la dextrine, très proches de celles de la gomme arabique, ont été étudiées en France par les chimistes Biot et Persoz à partir de 1833. Sa production industrielle à bon marché, obtenue par réaction entre la féculé de pomme de terre et l'acide nitrique, rend son usage de plus en plus général dans l'industrie textile, l'encollage du papier et la fabrication des peintures à l'eau, faisant chuter les prix de la gomme arabique.

5. La côte de Coromandel et les régions de Pondichéry et de Karikal, dans le sud-ouest de l'Inde, étaient alors mondialement renommées pour la qualité de leurs textiles, notamment de leurs «toiles bleues» de coton. En colonisant la région au XVIII^e siècle, les négociants français avaient pris le contrôle du commerce de ces «indiennes» qu'ils réexportaient notamment en Afrique de l'Ouest, où les tissus de couleur bleue étaient particulièrement recherchés et servaient de monnaie d'échange. C'est ainsi que sous l'impulsion des négociants bordelais, les comptoirs indiens de Pondichéry et de Karikal devinrent les principaux centres de production industriels de ces «pièces de Guinée», troquées ensuite par les marchands français et européens dans toute l'Afrique de l'Ouest. Voir Richard Roberts, *West Africa and the Pondicherry textile industry*, *The Indian Economic & Social History Review*, Vol. 31, Issue 2, pp. 117 - 145, juin 1994.



Heisig Bernhard, *Le temps des requins*, 1989

l'ascendance établie par les émirats maures sur les royaumes wolofs et peuls établis au sud du fleuve. Selon l'ancien gouverneur Bouët-Willamez, une fois empêchées les razzias esclavagistes et la perception de leurs tributs réduite à néant, les tribus maures seraient ainsi acculées au commerce de la gomme. En assurant la «protection» et la «sécurité» des pays de la rive sud, il serait aussi, selon lui, bien plus facile d'inciter les paysans africains à la culture de l'arachide et des autres plantes recherchées par les Européens⁶.

En 1851, sous le gouvernement de la Seconde République, un programme d'action est entériné officiellement à ce sujet par la commission interministérielle «des comptoirs et du commerce des côtes d'Afrique»: «Le grand trait politique du gouvernement doit être pour le Sénégal proprement dit de faire de ce fleuve une barrière contre la marche envahissante des Maures, de protéger les noirs cultivateurs de la rive gauche et, la paix établie, de profiter à la fois de la gomme que les tribus maures, obligées de travailler, apporteraient à nos escales et des produits oléagineux ou autres que les Wolofs, les Toucouleurs, les Mandingues tranquilles et libres jetteraient sur nos marchés. Cette sage ligne de conduite fut et doit être pour longtemps la base de tous nos efforts dans ce pays, et le commerce en recevra la récompense assurée. Le commerce suit partout nos colonnes et profite de nos succès: nos traitants exploitent en toute sécurité les richesses des pays que le caractère farouche des habitants nous avait longtemps fermés⁷».

Drainer les productions de l'intérieur

Ce véritable «*plan de campagne (...)* qu'on sent dressé par des hommes d'action et des hommes d'affaires», dixit Roger Pasquier, marque selon lui le véritable commencement du projet expansionniste français au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Celui-ci s'appuie sur la conviction, partagée par de nombreux auteurs de l'époque, que loin d'être un simple comptoir, l'établissement français du Sénégal est «une colonie qui commande à un vaste continent». L'un des membres de la commission, le grand négociant nantais Lecour, n'hésitera pas d'ailleurs à affirmer lors des travaux préliminaires que «l'Afrique doit appartenir à la France, comme l'Inde à l'Angleterre». «Tout conduit à penser que l'intérieur de l'Afrique... présente des productions qui peuvent devenir des objets d'échange pour nos produits fabriqués», explique le rapport. Alors que, de leur côté, les Anglais prennent peu à peu le contrôle du fleuve Gambie, il semble alors primordial pour les négociants français de s'assurer du contrôle commercial exclusif du deuxième plus long fleuve d'Afrique de l'Ouest.

En amont du fleuve, c'était déjà en partie le cas dans la région dite de «Galam» (ancien royaume soninké du Gadjaga), où les Français avaient commencé à s'établir dès le XVII^e siècle pour s'approvisionner en or et en esclaves⁸. Au milieu du XIX^e siècle, c'est aussi dans cette région qu'une partie substantielle du chiffre d'affaires des négociants en gomme arabique est générée⁹. Situé à plus de 600 km de Saint-Louis, le poste de Bakel, fon-

dé par la compagnie en 1822, attire alors de nombreux négociants de l'aval. Selon Roger Pasquier, à partir de 1848, lorsque prend fin le monopole commercial exercé jusqu'alors par la «Compagnie du Galam», près de la moitié des négociants de Saint-Louis y montent au moment des crues afin de venir y troquer leurs marchandises.

Bakel City Gang

Bakel est en effet le débouché et le carrefour commercial de nombreuses caravanes commerciales de l'intérieur de l'Afrique, venues de lieux aussi éloignés que Ségou, Niore ou Tombouctou. Selon Protêt, le gouverneur de l'époque, «l'avenir du Sénégal est tout entier dans le Haut-Pays». En juin 1851, Paul Rey, le commandant du poste, se trouve chargé d'une mission d'information commerciale dans la ville de Médine, tout en amont du fleuve, où la fondation prochaine d'un fort et d'un nouveau centre pour le commerce européen est envisagée. Tout comme à Bakel et dans les petits royaumes soninkés de la région, il y incite Dioukha Sambala et les autorités locales khashsonkées à cultiver de l'arachide en échange des «guinées» et des marchandises françaises. La proposition recueille un incroyable succès: de quelques dizaines de tonnes en 1849, l'exportation d'arachide grimpe déjà à plus de 1000 tonnes en 1853¹⁰.

Suite à l'augmentation du trafic sur le fleuve Sénégal, une préoccupation mine le cerveau comptable des grands négociants: le problème du paiement des «coutumes», les taxes douanières prélevées par les souverains locaux en échange de la traversée de leur royaume. L'abolition de la compagnie du Galam et la libéralisation du commerce en 1848 avait entraîné l'ouverture de nouvelles négociations au sujet des taxes de passage perçues par les souverains locaux mais, aux yeux des grandes maisons de commerce européennes, soucieuses de maximiser leur part des bénéfices, ces exigences apparaissent chaque fois plus insupportables.

C'est tout particulièrement le cas concernant les taxes exigées par la puissante confédération du Fouta-Toro, dont le territoire s'étend depuis le fort de Dagana, contrôlé par les troupes françaises en aval, jusqu'aux royaumes soninkés du «Haut-pays», à près de 30 journées de navigation. Depuis 1949, les négociations entamées auprès de l'*almamy*, le représentant élu de la confédération, butent sur une impasse. En conséquence, les bateaux de commerce français qui tentent d'éviter le paiement des coutumes sont régulièrement la cible d'attaques et de pillages.

La «guerre des coutumes»

Depuis la commission interministérielle siégeant en métropole, une solution radicale est alors entérinée: obtenir, non pas une simple révision des taxes sur le transit des bateaux de commerce, mais l'abolition totale du paiement des «coutumes», assimilées à un reste de «féodalisme» qu'il faudrait désormais balayer pour laisser place sur le Sénégal à l'ère de la «modernité». La souveraineté des intérêts du commerce français doit, selon eux, prendre le pas sur celle des autorités et des Etats africains.

Pour assurer leur contrôle total sur le fleuve et dissuader les éventuelles représailles des autorités locales, de plus en plus flouées, la commission interministérielle décide fin 1851 de l'affectation de compagnies supplémentaires d'infanterie de marine à la «colonie du Sénégal», et dissocie sa gestion administrative de celle des autres comptoirs de la côte africaine. Une première cible pour cette nouvelle politique guerrière est alors désignée: la confédération du Fouta. L'envoi d'une grande expédition militaire y est prévu, ainsi que la reconstruction à Podor d'un grand fort français, à mi-parcours entre Saint-Louis-du-Sénégal et Bakel.

Face aux rumeurs de guerre qui s'annoncent, certains députés ne ménagent pas leurs critiques, tel Durand-Valentin, ancien maire de Saint-Louis et porte-parole des petits traitants, qui craignent la perte de leur rôle d'intermédiaires commerciaux avec les souverains locaux: «Voudra-t-elle, la France républicaine, consacrer des forces militaires à asservir des peuples pour les principes de triomphes économiques? Voudra-t-elle imiter, après l'avoir stigmatisée, cette politique égoïste et tyrannique qui a décrété que, par la puissance de ses canons, la Chine s'enivrerait d'opium...?»¹⁰. Mais le coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte en décembre 1851, et l'instauration de l'Empire un an plus tard balayaient rapidement toute possibilité d'opposition parlementaire. Fin 1853, les

Petit résumé des articles précédents

Au fil de quelques notes écrites à la faveur d'un récent voyage du Sénégal au Mali, j'avais évoqué auparavant l'histoire de la traite négrière au Sénégal et comment sa prohibition officielle au début du XIX^e siècle fut bien plus liée aux rivalités géopolitiques entre puissances occidentales et à l'intérêt croissant des Européens pour l'exploitation en Afrique de nouvelles matières premières qu'à une véritable lutte contre l'inhumanité et l'esclavage¹.

C'est ainsi que Saint-Louis-du-Sénégal et Gorée, les principales bases de la traite négrière française en Afrique, se recentrèrent durant la 1^{ère} moitié du XIX^e siècle sur le commerce et l'exportation vers l'Europe de la gomme arabique et de l'arachide, deux matières premières particulièrement recherchées par les industries naissantes. Pour en assurer la production, la présence de main-d'œuvre sur place était nécessaire, et les razzias ou la déportation d'esclaves hors du continent furent dès lors perçues comme étant de plus en plus contre-productives au regard des nouveaux besoins de l'économie capitaliste².

La tentative entreprise au début du XIX^e siècle de fonder une colonie agricole au Sénégal sur le modèle des plantations antillaises fut cependant condamnée à l'échec, et les négociants français de Saint-Louis-du-Sénégal et de Gorée préférèrent se cantonner à leurs activités commerciales, déléguant à leurs intermédiaires maures, wolofs, sereer, khashsonkés, fulbés ou soninkés, le soin de gérer la production et les récoltes en s'appuyant massivement sur «l'esclavage domestique». Mais comment, d'une «économie de traite» reposant sur le contrôle de deux ports coloniaux et de quelques comptoirs de commerce, la France en est-elle venue à coloniser l'Afrique de l'Ouest?

1. Voir Archipel numéro 263

2. Voir Archipel numéros 264 et 265

6. C'est en tout cas le programme politique que celui-ci propose en 1844 au ministère de la Marine afin d'assurer l'avenir de la colonie du Sénégal.

7. Extrait du rapport de la commission, 1851

8. Voir l'ouvrage d'Abdulaye Bathily, *Les portes de l'or. Le royaume de Galam, Sénégal, de l'ère musulmane au temps des négriers, VIII^e-XVIII^e siècle*, l'Harmattan 1989.

9. Selon Roger Pasquier, plus de 50.000 pièces de Guinée y étaient troquées chaque année par la compagnie du Galam contre près de 700 tonnes de gomme arabique, soit près d'un tiers du chiffre d'affaires total du comptoir de Saint-Louis.

10. Cité par Yves Saint-Martin, *Le Sénégal sous le second Empire*, Karthala, 1989, p.

207. La guerre de l'opium menée par l'Angleterre avait obligé la Chine à permettre l'entrée massive des cargaisons d'opium sur le continent chinois et à accorder toute liberté de commerce à l'Angleterre, puis à la France et aux Etats-Unis.

crédits d'opération sont finalement alloués par le gouvernement impérial.

Un petit soldat pour le grand commerce: Faidherbe

Un officier militaire du génie, ancien vétéran des guerres d'Algérie, est alors chargé de la reconstruction du fort de Podor: le capitaine Faidherbe. Celui-ci, affecté au Sénégal en 1852 avec comme tâche d'y édifier le futur système de fortifications de la colonie, s'illustre très vite par sa grande proximité avec les grands négociants bordelais et la famille Maurel, dont on murmure qu'elle l'aurait aidé à éponger ses dettes de jeu. Son expérience de la guerre coloniale et sa volonté d'en découdre sont particulièrement appréciées: dans une lettre envoyée en janvier 1854 au secrétaire des colonies, Marc Maurel loue ainsi l'ardeur «des officiers de l'armée de terre en général, ... [qui] tous répondent sur leur tête de réduire les Maures et les Toucouleurs, si Monsieur le Gouverneur leur en donne la mission. Le capitaine de génie Faidherbe, surtout, qui a déjà guerroyé en Algérie (...) est à ce sujet d'une assurance extraordinaire»¹¹.

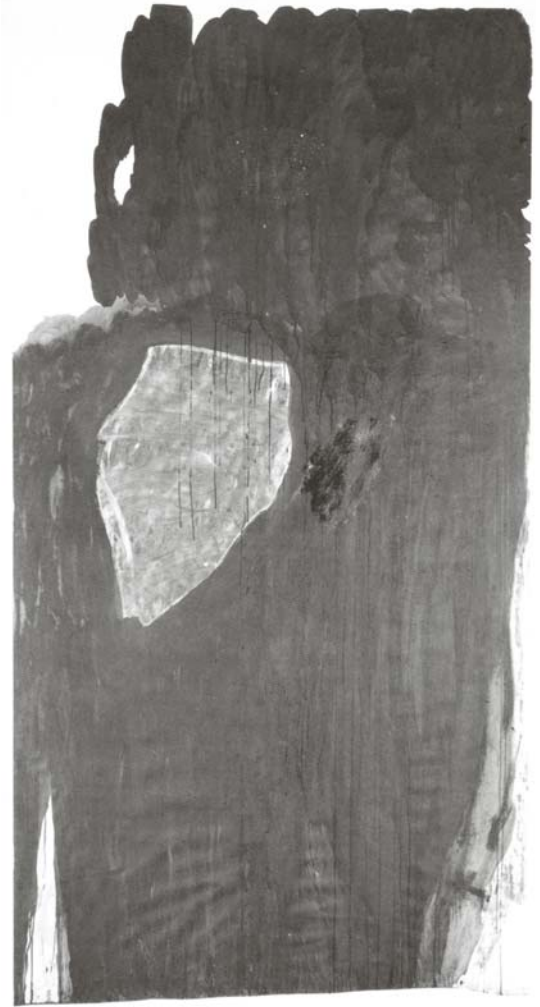
En avril 1854, les travaux de construction du nouveau fort militaire débutent, et les habitants locaux sont obligés de fuir devant l'incendie de leurs villages. Un conflit avec les autorités musulmanes récalcitrantes du bourg de Dialmath, un

peu plus en aval, aboutit cependant à une bataille sanglante qui provoquera plusieurs centaines de morts des deux côtés. La victoire n'est acquise que de peu par les Français grâce à une brèche ouverte dans les forteresses de la ville par le capitaine Faidherbe. L'expédition, cependant, n'aboutit pas à imposer l'abolition du paiement des coutumes aux souverains locaux. Face au relatif échec des opérations militaires menées par le gouverneur Protêt, les grands négociants décident alors de faire campagne pour son renvoi. «Le plus grand service que l'on puisse rendre aujourd'hui à la colonie, c'est celui de nous reprendre Protêt, et de nous envoyer un militaire de l'Algérie», écrit Marc Maurel en juin 1854.

C'est dans ce contexte et sous la pression des grands négociants bordelais que le 5 août, Faidherbe obtient par décret impérial une promotion militaire exceptionnelle. Le 5 novembre 1854, Protêt est remercié et Faidherbe promu nouveau Gouverneur du Sénégal. Par le biais d'une politique de terreur militaire digne de celle menée quelques années plus tôt par le général Bugeaud en Algérie, c'est à lui que reviendra le douteux honneur de sceller les bases de la future colonie.

(A suivre...)
Siete Nubes.

11. Cité par Yves Saint-Martin, les «Toucouleurs» désignent les habitants de la confédération du Fouta-Toro, appelée «Tokolor» ou «Tekrou» par les habitants wolofs du Bas-Sénégal.



Herbert Brandl, sans titre, 1987-88

ROUMANIE

Non à la corruption!

C'est la deuxième fois en un an que les sociaux-démocrates (PSD) au pouvoir à Bucarest renversent leur propre gouvernement. Leurs priorités ne sont ni la lutte contre la pauvreté grandissante, ni l'éducation ou encore la santé.

De pair avec les libéraux du parti ALDE (Alliance des libéraux et des démocrates) membre de la coalition au pouvoir, ils interfèrent avec l'indépendance de la justice à l'exemple de la Pologne et de la Hongrie et bouleversent le système fiscal avec une logique des plus déroutantes, ceci afin de protéger Liviu Dragnea, chef du parti déjà condamné par la justice, ainsi que d'autres huiles du parti. Ces événements ont déclenché une vague de protestation citoyenne.

Les protestations les plus importantes ont démarré en hiver. Le fait qu'elles ne se déclenchent pas uniquement spontanément mais qu'elles puissent être préparées par di-

verses alliances (politiques), est une leçon apprise de la mobilisation massive du 20 janvier sous le credo «Spune Nu corupcie/ Non à la corruption». Des sources modérées parlent de 70.000 personnes¹ à travers tout le pays qui ont bravé ce soir-là la tempête de neige et les rues gorgées de boue pour faire entendre leur grogne contre la politique cleptocratique du gouvernement.

Une présence importante était celle du petit groupe activiste de DEMO, qui a amené un peu de couleur à la manifestation dominée par la présence de participants libéraux et nationaux-conservateurs. L'un d'eux, Claudiu Crciun, affirmait au

préalable: «Même si la protestation est instrumentalisée par des partis de droite de l'opposition, notre présence reste nécessaire. La justice et le droit fiscal nous concernent tous, et toute atteinte à leur rencontre est inacceptable.»

Pour comprendre la composition de ces manifestations, il faut savoir que la masse critique des citoyens roumains de la période post années 1990 trouve son origine dans la sphère libérale-conservatrice. Une des nombreuses causes est la corruption inhérente au système de fonctionnement avec de nombreux «barons» régionaux; corruption dont la forme a été optimisée par le PSD. Ce système de dépendance et de loyauté allouée est à la base de son fonctionnement. Les autres partis établis (traditionnels), à l'exception de l'USR (Union Sauvez la Roumanie de centre-droit), se servent plus ou moins de méthodes semblables sans toutefois atteindre le niveau des plus gros partis du pays.

Aussi catastrophique que soit le style gouvernemental du PSD, il dispose d'une majorité stable dans les deux chambres du Parlement. L'effroi de l'opposition et de nombreux activistes citoyens après la nomination renouvelée d'un tel gouvernement par le Président Iohannis remet fortement en question la notion de démocratie.

Un changement de la situation politique ne sera possible qu'en

brisant la majorité de la social-démocratie. Et cela se fera uniquement lorsqu'un mouvement politique prendra en main le problème de la pauvreté. La classe citoyenne, des libéraux aux conservateurs, ne porte justement (malheureusement) pas ces idées.

Un premier signal est pourtant donné par des manifestants arborant des slogans tels que: «Justice sociale-à bas les privilèges!». L'activiste de longue date Andreea Petruc en était particulièrement satisfaite. La thématique de la question sociale est nouvelle: «En plus de la volonté d'obtenir une justice plus indépendante et plus fonctionnelle, nous manifestons contre la pauvreté et la marginalisation, pour un financement adapté de la formation et de la santé publique ainsi qu'en faveur de droits égaux pour tous.» La réponse positive des manifestants à ces messages est encourageante.

La suite des événements est en suspens. Ce qui est certain, c'est que ce nouveau gouvernement ne se concentrera pas non plus sur les réelles fonctions qu'il devrait remplir. Et puisque l'hiver est loin d'être terminé, de prochaines contestations suivront.

Joche Cotaru
Membre FCE Roumanie

1. Les organisateurs ont parlé de 100.000 personnes.

2. Mouvement pour la Démocratie et la Solidarité <www.platforma-demos.ro>

ALLEMAGNE

Quand les attentats sont plus utiles une fois perpétrés¹

L'«Affaire Amri» fait de nouveau les gros titres. Il s'agit de l'attentat du 19 décembre 2016 à Berlin. Un camion fonce sur la foule du marché de Noël et tue 12 personnes, blessant des douzaines d'autres grièvement. On parle dans les jours qui suivent d'une revendication islamiste.

On retrouve une pièce d'identité dans le camion, et Anis Amri est abattu peu de temps après par des policiers en Italie. Amri était connu des autorités, surveillé et suivi par plusieurs administrations jusqu'à ce qu'on perde sa piste.

L'affaire Amri fait écho à grand nombre d'antécédents. Elle est remplie de détails étranges, d'irrégularités et de pannes, les manipulations et dissimulations d'éléments de preuve se concentrent là où la surveillance dérape vers le laisser-faire. Les parallèles avec le complexe NSU sont flagrants. (Voir encadré)

Pourquoi les procédures pénales n'ont-elles pas été exploitées dans l'affaire Amri? Pourquoi a-t-on effacé des traces? Pourquoi n'a-t-on pas utilisé les informations de cet indic caractérisant Amri d'*«islamique dangereux»*? Comment a-t-on pu laisser ce fameux indic pousser Amri à l'acte? Pourquoi la surveillance d'Amri a-t-elle été, selon les communiqués officiels, abandonnée? Qui était responsable?

Le Directeur de l'anti criminalité Golcher, chef de la cellule mise en place par la commission parlementaire à Berlin, ne répond pas à ces deux dernières questions, n'ayant soit-disant pas d'*«autorisation de témoigner»*.

Afin de comprendre cette farce, il faut savoir que la cellule policière est censée *«retourner chaque pierre»* (Torsten Akmann, secrétaire d'Etat à l'Intérieur), recevant le nom de code «Loupe». Le scénario est certes riche sur le plan satirique, il n'est toutefois pas original. On le connaît depuis des cas similaires.

La malheureuse réaction en chaîne d'éléments encore plus malheureux est peut-être fortuite, qu'en est-il quand la propension d'un indic à l'attentat n'est pas le fruit du hasard, que la manipulation d'éléments de preuve ne laisse aucune incertitude quant au rôle et pratiques des services secrets?

Il est dans la «nature des choses» que toute la lumière ne soit encore une fois pas faite avec le cas Amri, qu'aucun élément ne puisse prouver de manière équivoque que les procédures ont laissé Amri aller jusqu'au bout, mettant à jour que la couverture de structures, d'infor-

mations et de méthodes de renseignement sont parfois plus importantes que de déjouer des attentats.

Je me contente habituellement des indices montrant que la version officielle des faits est la moins probable afin de laisser aux lecteurs et lectrices le soin de tirer leurs propres conclusions.

Dans ce cas-ci, je partirai de l'hypothèse que cet attentat aurait pu être empêché, l'étayant des éléments officiels connus à ce jour.

L'Affaire Amri

La police et les renseignements étaient rapidement d'accord et coordonnés: tout le monde en savait un peu, mais pas assez. Ils en savaient par la suite plus, mais là aussi les éléments auraient été insuffisants. Ils font référence aux textes de loi en vigueur: l'état de droit protège les terroristes potentiels, les moyens et mandats sont insuffisants pour lutter.

C'est sur ce plongeoir que la Chancelière Merkel s'avance et se jette de tout son poids dans le grand bain: *«Le gouvernement prendra rapidement les mesures adéquates là où elles sont nécessaires en vue d'un changement du cadre légal et politique.»*

Le devoir premier de l'Etat est de protéger ses citoyens. Le premier?

Les «nécessités» sont claires: plus de police, plus de mandats, des procédures d'expulsion facilitées, un meilleur contrôle de l'immigration et un fichage S plus large, sans éléments de preuve.

Les chœurs sont au diapason, ils connaissent leur texte, il ne manque que les occasions de jouer. Des commissions d'enquête parlementaires ont été mises en place à Ber-

10 Mois de Cerro Libertad

Depuis le 1^{er} février, cela fait dix mois que le SAT occupe le *Cortijo del Aguardentero*, aujourd'hui connu sous le nom de *Cerro Libertad*. Il s'agit d'une ferme de 75 ha d'olivieraie aux mains de la banque BBVA située à 4 km de la ville de Jaén, capitale européenne du chômage (31%) et de l'olivier (la province fournit un tiers de la production mondiale d'huile d'olive).

Si les lois qui nous gouvernent défendaient la raison et la logique, aujourd'hui les 150 *fincas* que possède le BBVA à Jaén devraient être travaillées par les dizaines de milliers de chômeurs qui vivent dans la province.

Si les gouvernements que nous avons appliquaient les lois existantes, la *Junta de Andalucía* aurait déjà appliqué la loi de Réforme Agricole afin d'exproprier et de mettre à disposition des travailleurs et mairies les milliers d'hectares qui, comme à Cerro Libertad, sont abandonnés pendant que les banques profitent des subventions de la PAC sans créer un seul emploi.

A Cerro Libertad, cela fait 10 mois que nous nous battons contre l'accaparement des terres par la banque soutenu par les institutions. Dix mois de travail volontaire et de solidarité. 10 mois à faire la révolution de manière pratique jour après jour, travaillant, récupérant et prenant soin d'une terre qui appartient au peuple et non à la banque.

Suite à un jugement en juin, nous nous trouvons aujourd'hui face à une sentence ferme et une expulsion immédiate.

Si la banque espagnole n'a pas rendu les quelque 70.000 millions d'euros d'argent public donnés par l'Etat pour éviter la faillite, qu'est-ce qui nous empêche, nous le peuple, d'occuper aujourd'hui toutes ces maisons et terres avec lesquelles ils ne font que spéculer? La Légitimité est de notre côté, la Raison et la Justice aussi.

Un des piliers de Cerro Libertad est la solidarité, sans laquelle nous n'aurions jamais pu tenir ces dix mois. Il est important de continuer cet exercice de solidarité jusqu'à ce que la terre de Cerro Libertad soit entre les mains du peuple. Ce soutien est plus nécessaire que jamais face à ce risque d'expulsion imminent.

Que faire?

Partager la page facebook de Cerro Libertad <<https://es-la.facebook.com/cerrolibertad/>>

Venir à Cerro Libertad (Carretera JA-3209, km 4 jaén) pour nous aider dans nos travaux quotidiens.

Transmettre notre lutte.

Contact: qurrus2(chez)gmail.com
mmontalvez(chez)hotmail.es
Tel.: 0034 635247703 / 0034 627754268

lin et en Rhénanie du Nord afin d'identifier les «pannes» de l'affaire Amri et d'en tirer les conséquences politiques.

Les parlementaires ont trouvé des irrégularités sur lesquelles il était impossible de fermer les yeux: différents documents ayant l'affaire Amri pour objet ont été manipulés: des mots ont été changés dans le texte, la date des écrits également, les éléments de preuve ont été retailés. La question se pose alors: pourquoi a-t-on commis ces crimes au sein des institutions, en acceptant le risque qu'ils soient découverts?

Le but de ces manipulations des éléments de preuve a vite été éclairci: il fallait minimiser l'importance

des connaissances disponibles et faire l'impasse sur les procédures possibles contre Amri, avant les événements.

Tout connaisseur du droit d'asile en Allemagne sait à quel point chaque opportunité est bonne pour épuiser les recours des demandeurs, quels qu'ils soient, et surtout lorsqu'ils sont mis en lien avec l'islamisme.

En connaissance de ces pratiques, une chose est claire: dans le cas d'Amri, ce ne sont pas les procédures qui ont été omises – d'autres «spécificités» et «dispositions» juridiques ont été invoquées. D'accord, mais lesquelles?

(...) Pourquoi les informations disponibles chez les autorités et les renseignements n'ont-elles pas été utilisées afin d'empêcher cet attentat? Pourquoi sabote-t-on si puissamment leur élucidation tout en pleurant tant leurs victimes? On ne peut que se rappeler de la bombe à l'Oktoberfest de Munich en 1980 ainsi que des 10 meurtres du groupuscule NSU («les nationaux-socialistes»).

Le Nationalsozialistische Untergrund (NSU) en Allemagne

Des années durant, le NSU est resté inconnu du grand public. Entre les années 2000 et 2007, le groupuscule a commis 10 meurtres dans différentes régions de l'Allemagne. Neuf des dix victimes avaient été apparemment choisies arbitrairement parmi des individus issus de l'immigration, huit de Turquie et un Grec. Pendant toutes ces années, les autorités ont expliqué ces meurtres comme des «règlements de comptes» entre les victimes. Une fois l'existence du NSU irréfutable, ces meurtres ainsi que celui d'une policière allemande ont été attribués au trio néonazi Uwe Bönhardt, Uwe Mundlos et Beate Zschäpe. Une fois découverts, Mundlos et Bönhardt ont trouvé la mort dans des soi-disant suicides aux circonstances très suspectes, et Zschäpe comparait toujours. Que le trio n'ait pas agi seul mais ait bénéficié de l'aide d'un large réseau néonazi ainsi que d'intermédiaires de l'OFPC, est aujourd'hui, grâce au travail d'auteurs courageux tels que Wolf Wetzell, un secret au plein jour.

1. Cet article peut être retrouvé intégralement et en langue originale dans le «Rubikon» du 01.11.2017 : <www.rubikon.news/artikel/derfall-amri-und-seine-vorlaufer>.
2. morgenpost.de du 19.10.2017.
3. Frankfurter Rundschau du 21.10.2017.
4. rbb24 du 19.10.17.

listes souterrains») entre 2000 et 2007. Pourquoi les instances politiques couvrent-elles ces massives infractions juridiques? Ne serait-ce que de malheureux dysfonctionnements, ou ces pratiques ont-elles une finalité autre?

(...) La réponse à la question posée au départ, à savoir l'intérêt que l'on a eu à ne pas engager de procédures contre Amri, est simple et concrète:

«Des recherches de la RBB (radio Berlin – Brandenburg) et du journal Berliner Morgenpost démontrent que l'indic VP-01 a bien incité des islamistes à commettre des attentats en Allemagne. Selon un témoin, il était également question d'un poids lourd.»²

En outre: l'indic VP-01 en lien avec les services anti criminalité (LKA) de la région Rhénanie du Nord-Westphalie avait bien des contacts avec Anis Amri et l'aurait sollicité à maintes reprises pour commettre des attentats en Allemagne. Plusieurs témoins valident ces informations, figurant sur une déposition à laquelle RBB et Berliner Zeitung ont pu avoir accès: dans celui-ci, «les services de renseignement rapportent une conversation en tête à tête dans laquelle l'indic VP-01 aurait expliqué à une personne tierce rechercher une personne de confiance pour un attentat à l'aide d'un poids lourd.»

Résumons: les services anti criminalité (LKA) parviennent à installer une personne de confiance dans la «scène islamiste». Cette personne était en contact avec Anis Amri. On retrouve dans des documents de la commission parlementaire de NRW que «l'indic aurait signifié à plusieurs reprises la dangerosité d'Anis Amri.»³

Cet indic «01» ne nie pas ces informations mais précise selon ses consignes s'être «systématiquement porté candidat aux attentats afin d'obtenir des informations.»⁴

Laissons de côté le paradoxe qui consiste à inciter à l'attentat pour combattre le terrorisme. Les attentats terroristes peuvent-ils être plus utiles une fois perpétrés?

Cette question s'est imposée à moi. Comment peut-on associer tant de connaissances et de panes en même temps? Comment peut-on croire à toutes ces panes, qui s'enchaînent et se suivent les unes les autres?

C'est un sentiment froid de déjà-vu, ce gouffre dans lequel les événements se répètent, et que l'on laisse commettre des attentats.

«Nous nous devons de commettre des attentats de temps à autres dans lesquels des personnes innocentes meurent. C'est ainsi que l'on conduit une population et un pays. Le but primaire de ces attentats ne concerne pas les morts, mais les survivants, car c'est eux qu'il

s'agit d'influencer et de diriger.» (Vincenzo Vinciguerra, membre de l'armée secrète de l'OTAN)

Mais peut-on reprendre la question à l'envers: les personnes ayant participé à ces panes, infractions et malheureux hasards ont-elles comparu? Ont-elles été l'objet de procès ou de mises-à-pied? Les autorités responsables ont-elles perdu en pouvoir, en autorisations, en influence? Les exemples présentés ici le montrent: la réponse est «non».

Les autorités ont-elles profité de ces «manquements» avoués ici et là? Ces «manquements» leur auraient-ils même servi? La déprimante réponse est «oui», lorsqu'on se concentre seulement sur le système/complexe NSU-VS⁵.

Orwell 3.0

On pourrait – avec une compréhension normale – voir ce système d'indics totalement discrédité, ne serait-ce qu'en prenant en compte le fait que les 40 indics dans l'extrême droite proche du NSU n'ont non seulement pas empêché mais rendu possibles ces attentats. On pourrait tirer les conséquences de cet «échec étatique total» et supprimer les services secrets et le système d'indics/d'infiltration ou tout humblement faire cohabiter la transparence et le «secret d'information» sur le plan légal.

En usant d'une logique tout à fait moyenne, on pourrait poursuivre: lorsque des services secrets interviennent et manipulent des éléments de preuve, font disparaître des dossiers, mentent aux commissions d'enquête parlementaires et organisent des faux témoignages, on pourrait prendre ceux-ci et leurs méthodes en «laisse» et mettre en place des instances de contrôle efficaces. Mais c'est l'inverse qui se passe: les services secrets n'auraient pas pu tirer meilleur profit de leurs manquements. Ils ont reçu plus de moyens, plus de mandats, et plus de personnel...

«Tous les scandales liés aux services secrets que nous fournit l'histoire se terminent par une augmentation de leur budget et de leurs effectifs. Ceci vaut par exemple pour le cas du groupuscule d'extrême droite NSU.»⁶

L'exemple de ces services secrets intérieurs marquent le trait de la continuité et du sans-gêne. Fin 2014 déjà, une brève que l'on nous autorisait à manquer, communiquait l'augmentation du budget et des effectifs du Bundesamt für Verfassungsschutz (BfV), l'Office fédéral de protection de la constitution.

Aux 2800 employés s'y ajouteraient bientôt 100. Aussi, des moyens «de fonctionnement» à

hauteur de 13,44 millions d'euros s'ajouteraient à leur budget, le portant ainsi à 231 millions d'euros en 2015.

C'est ce que décida le «comité de confiance du parlement», responsable pour les états des services secrets. Le parallèle avec les bonus des directeurs de banque est rapide.

Mais ce n'était pas assez. Six mois plus tard, en juillet 2015, le parlement décrétait la «Loi d'amélioration de la coopération dans le domaine de la protection de la constitution»: la transgression de la loi et les infractions des serviteurs de l'Etat ainsi que de leurs indics étaient pour la première fois légitimées par la loi et leurs poursuites limitées. On n'aurait pas pu frapper plus fort contre l'Etat de droit.»⁷

Les mots du professeur à la Freie Universität de Berlin, Hajo Funke, sont ici pertinents: «Le juriste d'Etat fasciste Carl Schmitt le formulait: «souverain est celui qui décide de l'Etat d'exception». C'est précisément ce que cette réforme des autorités de sécurité apporte.

En protégeant les indicateurs de toute poursuite judiciaire, ils reçoivent un pouvoir incontrôlable sur un Etat d'exception dans lequel le droit est absent. Sans réelle analyse de la série de meurtres et de l'échec étatique s'établit un abîme de structures parallèles à l'Etat.»⁸

Peut-être est-il maintenant clair que la prochaine «affaire Amri» ou NSU arrivera probablement tant que l'on honorera ces «scandales» de manière aussi princière.

En d'autres mots: de ce que les «scandales» suscitent d'indignation temporaire sort du troupeau un «mouton noir», teint de toutes pièces, afin que ce dernier puisse suivre son chemin tranquillement.

Wolf Wetzel

5. Verfassungsschutz: Office fédéral de protection de la Constitution, branche des services de renseignements intérieurs.

6. Josef Foscith, historien

7. Müller-Heidelberg: «Beamtete Straftäter – Täter vom Dienst» (Der Staat ist der Verfassungsfeind, NachDenkSeiten vom 15.6.2016). Non traduit.

8. Prof. Hajo Funke, Jenseits des Rechts, S. 238/39, in: Geheimsache NSU, Zehn Morde, von Aufklärung keine Spur, Andreas Förster (Hg.), 2014. Non traduit.

Victoire partielle dans la lutte contre le Roundup et le glyphosate

Ce n'est pas tous les jours que les député-es se font accueillir aussi agréablement à Delémont, la capitale jurassienne, qu'en ce 31 janvier. Devant le parlement cantonal des membres du groupement «Stop Roundup» leur ont distribué des petit pains bios «garantis sans glyphosate». A l'ordre du jour figurait, à l'initiative des Verts, le vote sur une initiative cantonale qui demande l'interdiction en Suisse du Roundup et d'autres herbicides contenant du glyphosate. Le résultat du vote fut des plus clairs: 38 député-es ont approuvé l'initiative, 5 se sont abstenus et seuls 15 ont voté contre. Un beau succès! L'initiative cantonale a été remise à la Confédération et des représentant-es du canton du Jura pourront prochainement présenter leurs arguments aux autorités helvétiques.

Il est urgent que ces dernières prennent au sérieux les inquiétudes de la société civile et qu'ils appliquent, dans le cas présent, le principe de précaution. Pourtant, comble du cynisme, le Département Fédéral de l'Environnement (DETEC) a mis en consultation fin novembre une ordonnance sur la protection des eaux qui devrait autoriser une contamination des lacs et cours d'eau par du glyphosate à un taux maximal 3600 fois supérieur à la norme actuelle. C'est ainsi que le DETEC protège l'environnement des conséquences du déversement sur les sols helvétiques de 300 tonnes de glyphosate chaque année!

Consterné par la décision de la Commission européenne, l'automne passé, d'autoriser à nouveau pour cinq ans l'herbicide controversé, le Parlement européen a décidé de créer une commission spéciale chargée d'enquêter sur les modalités d'autorisation des pesticides en Europe. Dans les prochains neuf mois, cette commission devra examiner dans quelle mesure des entreprises multinationales telles que Monsanto ont influé sur la décision d'autoriser à nouveau l'emploi du glyphosate.

Ce n'est pas encore la fin des procédures autour du glyphosate. Nous pouvons nous engager activement dans cette phase de prise de décision: - Le canton du Jura a donné l'exemple: dans les autres cantons, des initiatives semblables pourraient aussi être lancées; - La révision de l'ordonnance sur la protection des eaux est soumise aux autorités compétentes de chaque canton. Par des lettres et des interventions auprès de celles-ci, chacun-e peut exprimer son inquiétude par rapport à l'augmentation du seuil de tolérance du glyphosate dans les cours d'eau. La Suisse sera-t-elle le premier pays en Europe à interdire le glyphosate? Nous restons en alerte!

Raymond Gétaz et Esther Gerber
membres du FCE Suisse